

Préavis No 45/2016
de la Municipalité au Conseil communal

relatif

au concept communal en matière d'aide au tiers-monde et
à l'octroi d'une aide financière de CHF 83'819.- au maximum, à financer
par crédit complémentaire, pour une structure hospitalière à
Bekoratsaka, région de Sofia sur l'île de Madagascar

**Date et lieu proposés pour la
séance de commission :**

le lundi 21 novembre 2016 à 19 h. 00

à l'Avenue des Alpes 22, Montreux, 3^{ème} étage

Table des matières

1	Objet du préavis	1
2	Préambule.....	1
3	Concept général	1
3.1	Aide d'urgence en cas de catastrophe	2
3.2	Aide aux projets ayant un lien avec la Commune	2
3.3	FEDEVACO - Fédération vaudoise de coopération.....	3
4	Développement du projet d'une structure hospitalière.....	5
5	Structure et fonction, types de soins.....	5
6	Construction.....	7
6.1	Financement de la construction	7
6.2	Equipement	7
6.3	Energie	8
6.4	Personnel	8
6.5	Comité de direction	8
6.6	Budget d'exploitation	9
7	Conséquences financières.....	9
8	Développement durable	9
8.1	Social	9
8.2	Economique.....	10
8.3	Environnemental	10
9	Position de la Municipalité.....	10
10	Conclusions.....	11

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1 Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité de Montreux, dans la continuité des éléments mis en place depuis plusieurs années, clarifie et formalise un concept général concernant la situation de l'aide au tiers-monde octroyée par la Commune et sollicite l'octroi d'une aide financière de CHF 83'819.- au maximum pour le financement du projet de construction, ainsi qu'une allocation annuelle de maintenance de CHF 16'700.- pendant cinq ans, pour un dispensaire à Bekoratsaka région de Sofia à Madagascar. Le projet a été initié par M. Philippe Dubois, Président de la Fondation EcoFormation¹.

2 Préambule

Quasiment chaque semaine, la Direction des affaires sociales, familles et jeunesse reçoit des sollicitations visant à soutenir des associations diverses, actives dans les domaines de l'aide éducative, sanitaire, agricole ou sociale au sens large en faveur du tiers-monde. Ces demandes s'ajoutent aux actions « historiques » que la Commune soutient, certaines depuis plusieurs années, en fonction de liens ou d'orientations prises autrefois.

Devant le foisonnement des demandes, il devient nécessaire de rendre visible le concept général permettant de clarifier le cadre de fonctionnement et d'attribution des aides sachant que la Commune ne peut pas répondre positivement à toute sollicitation et se doit d'éviter les décisions pouvant apparaître comme arbitraires.

En ce début de législature, cette visibilité est d'autant plus nécessaire que les lignes directrices de l'action communale sont en place depuis le début des années 2000. La Municipalité entend donc poser le cadre de ses interventions et les y inscrire.

De plus, depuis 2010 la Commune a établi un partenariat avec la FEDEVACO² dont la qualité du travail et la confiance accordée par ses divers partenaires est un gage de solidité et de sérieux en matière de coopération.

Ce préavis vise aussi à renforcer ce partenariat en l'intégrant explicitement au concept général.

3 Concept général

L'aide aux pays émergents ou en développement octroyée par la Commune de Montreux se doit d'être attribuée selon le type de demandes, les nécessités liées à des situations d'urgence ou de carences de développement, la nature des structures qui la sollicitent et la garantie de leur sérieux. Ce sont les raisons pour lesquelles la formalisation d'un concept général cadrant les conditions d'attribution a été élaboré.

¹ La Fondation EcoFormation est une fondation de droit suisse à but non lucratif et reconnue d'utilité publique, qui conçoit et met en œuvre des projets de développement forestiers durable dans des pays en voie de développement, dans l'intérêt et avec l'étroite collaboration des populations locales (www.ecoformation.org).

² La FEDEVACO est une organisation faitière regroupant une quarantaine d'associations actives depuis plus de 25 ans dans la coopération au développement dans les pays du Sud et de l'Est.

Il s'inscrit dans la volonté d'expliquer ce que la Commune met déjà en œuvre et répond à une demande antérieure de la commission de gestion de développer les appuis communaux.

L'aide au développement des pays du tiers-monde se rapporte à l'ensemble des pays africains, asiatiques, océaniques, du continent américain ou moyen-orientaux. Il est prévu que cette aide se répartisse en trois axes résumés dans le tableau suivant :

Aide d'urgence	Aide ponctuelle/Soutien régulier aux projets		FEDEVACO
<i>En cas de catastrophe ou de situation de crise (aide ponctuelle octroyée en réponse aux appels d'organismes reconnus tels CICR, Chaîne du Bonheur, Caritas...)</i>	<i>Aide ponctuelle ou régulière à des institutions ou organisations non gouvernementales ayant sollicité la Commune</i>		<i>Soutien à la FEDEVACO sur la base d'un partenariat datant de 2010 impliquant analyse préalable, suivi, et évaluation des projets par un groupe d'experts rendant régulièrement compte à la Commune de leur évolution.</i>
Exemples :	Liens historiques avec Montreux	Liens actuels directs avec Montreux	Exemples :
<ul style="list-style-type: none"> - Séisme en Haïti (2010) - Typhon aux Philippines (2013) - Inondations en Bosnie et Serbie (2014) - Séisme en Italie (2016) - Ouragan Matthew en Haïti (2016) 	Exemples : <ul style="list-style-type: none"> - Fondation Calcutta Espoir (aide aux sans abri en Inde) - Pharmaciens sans frontières - Fondation Dr Beat « Beatocello » Richner (aide pédiatrique au Cambodge) - Secours dentaire international - Mission du Père Resplendino (dispensaire Peul) - ... 	Exemples : <ul style="list-style-type: none"> - Association MORIJA (Puits au Sahel) - Fondation Ibrahima Diop (création de structures agricoles gérées par des femmes paysannes autonomes) - Organisation Nouvelle Planète (camps d'aide en Inde et Asie du Sud-Est) - ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien à la Commune rurale de Harikanassou (Niger) - Diversification agricole en Guinée-Bissau - ...

3.1 Aide d'urgence en cas de catastrophe

Cette aide financière est octroyée en réponse aux appels d'organismes compétents (Chaîne du Bonheur, Caritas, Médecins sans frontières, CICR) dans les interventions urgentes résultant de tragédies humaines (séisme, inondation, typhon, guerre, etc).

3.2 Aide aux projets ayant un lien avec la Commune

L'aide est constituée de dons aux institutions ou organisations non gouvernementales ayant dans la plupart des cas un lien avec des citoyens montreusiens directement impliqués avec la Commune de Montreux ou en faisant l'objet d'un soutien historique. Les dons sont octroyés après évaluation de la pertinence, la viabilité et la durabilité des actions proposées par les partenaires-requérants.

De plus, des aides financières sont parfois versées ponctuellement à des organismes dont les projets semblent dignes d'intérêt (Association Phurti Duniya, Fondation Lotti Latrous, l'ONG Reso-Femmes).

Une brève description des organisations soutenues est présentée dans l'annexe 1 du préavis.

3.3 FEDEVACO - Fédération vaudoise de coopération

La FEDEVACO permet aux collectivités publiques (Confédération, Canton et Communes) de contribuer à la solidarité internationale en cofinçant une grande diversité de projets de développement. Au préalable, tout projet émanant d'une association membre est soumis aux critères stricts d'une commission technique (CT), composée d'experts bénévoles ayant tous une expérience approfondie du travail de terrain. L'expertise permet de garantir la qualité et la durabilité des projets et la fiabilité des partenaires locaux, d'assurer le contrôle du suivi et de la bonne conduite des projets, d'informer et sensibiliser les autorités et le public quant aux projets soutenus, de contrôler les rapports et les décomptes finaux.

En ce qui concerne notre Commune, deux projets ont été particulièrement soutenus par le biais de la FEDEVACO.

Il s'agit :

- De l'appui à la commune rurale de Harikanassou au Niger, qui peut enfin percevoir efficacement la taxe sur le bétail vendu, grâce à la construction d'un enclos au marché. Le taux de recouvrement de la taxe a passé de 70 % (dans le meilleur des cas) à 100 %. Grâce au projet, la commune s'est aussi dotée de matériel informatique. Pour toute saisie informatique, le personnel communal devait auparavant se rendre à 25 km de là, un peu comme si l'administration communale montreusienne avait dû aller à Lausanne pour tout travail sur ordinateur !
- Du projet de diversification de la production agricole en Guinée-Bissau dont les surfaces cultivées et les rendements ont augmenté de plus de 30 %, dans une région où la faim sévit encore. Quelque 720 producteurs, dont plus de la moitié sont des femmes, ont été formés à l'utilisation du compost organique, à des techniques de lutte contre l'érosion des sols et à la rotation des cultures.

La FEDEVACO fournit régulièrement à la Commune de Montreux l'évaluation et le retour des projets auxquels les fonds versés ont été attribués.

Le versement annuel à la FEDEVACO est de CHF 10'000.- depuis de nombreuses années, hormis certaines années avec un complément pour une activité particulière. Cette année, un montant de CHF 15'000.- a été versé. La participation par habitant s'est élevée à CHF 0.57.

A titre de comparaison, les communes suivantes allouent un montant de CHF 2.- par habitant : Cossonay, Morges, Penthelaz, Rolle, Yverdon, Yvonand, tandis que Vevey se distingue au palmarès des communes solidaires puisqu'elle alloue une part importante de son budget « Aide aux pays en voie de développement » pour soutenir des projets par l'intermédiaire de la FEDEVACO, avec plus de CHF 4.- par habitant consacré au total à la solidarité internationale.

En complément aux aides d'urgence, ponctuelles et régulières, la Municipalité souhaite adapter sa participation financière à la FEDEVACO en lui allouant un montant de CHF 1.- par habitant, soit CHF 26'000.-, de façon à se rapprocher, à terme, de l'objectif des Nations Unies fixant à 0,7 % du budget de fonctionnement des communes leur contribution à la solidarité internationale. Cette contribution serait prise sur le budget ordinaire de l'aide au tiers-monde et ne nécessiterait pas que des moyens supplémentaires soient attribués.

Aides accordées ces six dernières années (détails concernant les institutions, voir Annexe 1)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Aide d'urgence en cas de catastrophe						
MEDECINS SANS FRONTIERES : Séisme en Haïti	5'000.-					
CARITAS : Séisme au Chili Sécheresse Inondations Bosnie & Serbie	2'000.-	2'000.-			2'000.-	
CHAINE DU BONHEUR : Inondation en Asie Typhon aux Philippines Séisme Népal	2'000.-			5'000.-		10'000.-
CICR : Vivre-eau syriens en pays limitrophes						5'000.-
Total aide d'urgence en cas de catastrophe	9'000.-	2'000.-		5'000.-	2'000.-	15'000.-
<i>Budget</i>					10'000.-	10'000.-
Aide au tiers-monde						
FEDEVACO	10'000.-	10'000.-	10'000.-	10'000.-	12'000.-	10'000.-
Association MORIJA	4'000.-	4'000.-	4'000.-	4'000.-	4'000.-	4'000.-
Fondation CALCUTTA ESPOIR	1'000.-	1'000.-	1'000.-	1'000.-	1'000.-	1'000.-
Fondation KANTHA BOPHA	1'000.-	1'000.-	1'000.-	1'000.-	1'000.-	1'000.-
Pharmaciens Sans Frontières	1'000.-	1'000.-	1'000.-	1'000.-	1'000.-	1'000.-
RESO Femmes	1'000.-	1'000.-	-.-	-.-	-.-	-.-
Fondation Lotti Latrous, Abidjan	2'000.-	-.-	-.-	-.-	-.-	-.-
Médecins sans frontière						2'000.-
<i>Projets avec liens montreusiens :</i>						
Mission du Père Resplendino	3'000.-	3'000.-	-.-	-.-	-.-	-.-
Secours Dentaire International	3'000.-	3'000.-	3'000.-	3'000.-	3'000.-	3'000.-
NOUVELLE PLANETE, camps :						
- d'été en Inde du Sud	500.-					
- humanitaire, Inde & Vietnam		1'200.-				
- humanitaire en Inde					1'500.-	
- camps d'été Viet Nam						
Association Phurti Duniya			2'000.-	-.-	-.-	-.-
Association Puits à Madagascar		500.-	-.-	1'000.-	1'000.-	1'000.-
Fondation Ibrahima Diop						5'000.-
Fondation EcoFormation						39'600.- *
Total des aides au Tiers-Monde	26'500.-	25'700.-	22'000.-	21'000.-	24'500.-	67'600.-
<i>Budget</i>					60'000.-	60'000.-
Total des aides	35'500.-	27'700.-	22'000.-	26'000.-	26'500.-	82'600.-

* Compensation carbone (DBS & SFJ)

4 Développement du projet d'une structure hospitalière

L'opportunité de soutenir une réalisation ayant un lien avéré avec Montreux amène la Municipalité à proposer de collaborer à un projet participatif visant à soutenir la construction d'une structure hospitalière, puis d'appuyer son fonctionnement par une allocation annuelle durant les cinq années suivantes, dans cette région de Madagascar où la Fondation EcoFormation est déjà reconnue et bien implantée.

Convaincue de la nécessité de promouvoir un modèle de développement intégratif pour obtenir l'adhésion et la participation des populations locales aux projets de reboisement et de protection de l'environnement, la Fondation EcoFormation jouit d'une reconnaissance et de l'appui des Malgaches, acteurs du changement.

Ce projet s'inscrit non seulement dans le concept de l'aide montreusienne, mais il permet, en plus, d'intégrer plusieurs partenaires dont le soutien dépendra des décisions communales :

- le Rotary club participera par la création du puits indispensable au bon fonctionnement de la structure ;
- la clinique La Prairie est prête à fournir l'équipement hospitalier adéquat ;
- des médecins montreusiens et suisses acceptent de mettre leurs compétences à disposition ;
- la FEDEVACO accepte de suivre et d'évaluer le projet avec son groupe d'experts.

Par ailleurs, en 2015 la Commune a soutenu sur le concept d'un crédit carbone (soutien au reboisement) avec EcoFormation, ceci en tant que valeur ajoutée pour Montreux, labellisée Cité de l'énergie depuis 1999 et signataire d'une Déclaration d'engagement sur la voie d'un développement durable. Elle a ainsi effectué un versement de CHF 39'600.-.

Le projet de construction d'une structure hospitalière vise à fournir un accès aux soins à la population directement concernée par les actions d'EcoFormation. La région Sofia, où se trouve Bekoratsaka, est constituée de 8 villages, regroupant 2'274 familles et représentant un bassin d'environ 21'500 personnes. Cette population vit dans des conditions précaires, avec un accès aux soins quasi nul. Un des principaux indicateurs de cette précarité est le taux de mortalité infantile (42 % entre 0 et 5 ans), qui est l'un des plus élevés au monde. Dans cette région, une femme aura 7 enfants en moyenne et accouchera une douzaine de fois dans sa vie.

Cette région de Madagascar est très touchée par les maladies et les infections bactériennes. Parmi les principales causes de mortalité figurent : les infections respiratoires, les conditions périnatales, la malaria, la tuberculose, les diarrhées hémorragiques, la dysenterie et la bilharziose, ainsi que des maladies considérées pour l'essentiel dans l'hémisphère nord comme éradiquées, datant pour l'essentiel du Moyen-âge : le typhus et la peste.

Accessibilité : les villages qui auront l'accès aux soins se situent à une distance à pied variant de 10 minutes à 3 heures. Des sorties en brousse pourraient être envisagées dans un second temps pour soigner les personnes ne pouvant se déplacer et leur prodiguer des conseils de prévention (prophylaxie).

5 Structure et fonction, types de soins

Selon le détail des plans (voir annexe), la structure hospitalière serait organisée en deux parties symétriques. Chaque partie comprendrait :

- 2 blocs d'auscultation ;
- 4 lits pour les hospitalisations (n'excédant pas 3 jours) ;
- 1 vestiaire ;
- 2 WC ;
- 1 douche ;
- 1 salle d'attente ;
- 1 chambre de lavage pour le matériel sale ;
- 1 chambre d'entreposage pour le matériel propre ;
- 1 local pharmacie et administratif.



Les 2 x 2 blocs d'auscultation permettraient d'examiner et de sélectionner les cas « bénins » nécessitant par exemple une suture, une distribution de médicaments ou un constat de grossesse.

Les 2 x 4 lits d'hospitalisation seraient dédiés aux patients devant passer 1, 2 voire 3 nuits sous surveillance médicale, après une opération, un accouchement ou pour cause de symptômes aigus de maladie (peu d'infarctus, mais beaucoup de cas d'insuffisance cardiaque, de péricardites, d'endocardites et de malformations cardiaques) ou d'infection.

Au bloc opératoire, deux types de soins sont prévus :

- La petite chirurgie d'urgence : infections parasitaires, saignements, abcès, stabilisation de fractures

Critère technique et opératoire discriminant : sans anesthésie générale

- La chirurgie gynécologique obstétrique : accouchements, complications de grossesse.

A cela s'ajoute le rôle de médecine préventive (vaccination, prévention SIDA), du suivi des grossesses, de la distribution de médicaments (prise en charge des tuberculeux par exemple) et de la veille des nouveaux nés en difficulté. Il sera en outre veillé, quand cela est souhaitable, à associer la médecine traditionnelle au traitement proposé par l'hôpital.

L'hygiène dentaire étant rudimentaire dans les régions reculées du pays, une collaboration avec la SDI (Secours Dentaire International) a été envisagée et devrait être développée.

6 Construction

Les plans de la structure ont été dessinés par des architectes de l'école d'ingénieurs de Bienne. La conduite des travaux serait assurée par un étudiant diplômé ou en fin de cursus en architecture ou en génie civil de la région Lausanne-Riviera.

Les fondations seraient en béton, les fenêtres et les portes en aluminium, la structure en parpaing. Le revêtement des plans de travail et du sol de la salle d'opération serait en polyuréthane 2-composants (fond de composant sur la base de résines).

6.1 Financement de la construction

Le devis de Technibat pour la construction s'élève à CHF 83'219.- possiblement variable selon le taux de change. Le détail complet du devis se trouve en annexe.

Lots	Désignation des ouvrages	Montant (CHF)	Montant (Ariary)
1	Installation de chantier	3'500.-	9'000'000.-
2	Terrassement	1'229.-	3'159'490.-
3	Ouvrage en infrastructures	16'075.-	41'324'534.-
4	Ouvrage en superstructures	21'050.-	54'113'716.-
5	Charpente, couverture et plafonnage	14'747.-	37'910'326.-
6	Revêtement	6'450.-	16'581'830.-
7	Plomberie sanitaire	5'018.-	12'900'000.-
8	Assainissement	8'591.-	22'084'320.-
9	Menuiserie bois	6'557.-	16'855'205.-
	Total	83'219.-	213'929'419.-
Conditions de règlement :			
	30 % à la commande	25'000.-	64'178'826.-
	30 % à la fin de la fondation	25'000.-	64'178'826.-
	30 % à la fin montage charpente plus couverture	25'000.-	64'178'826.-
	10 % à la réception	8'319.-	21'392'942.-

6.2 Equipement

L'équipement de base qui serait à acquérir :

- 8 lits d'hospitalisation
- 1 table d'opération
- 1 scialytique de la salle d'opération
- 1 stérilisateur (vapeur, haute pression) pour les instruments sales
- Du mobilier de bureau et de rangement
- 1 armoire à médicaments sous-clé

La Fondation EcoFormation s'engage à tout mettre en œuvre afin de faire l'acquisition de cet équipement de base nécessaire au bon fonctionnement de la structure hospitalière . Toutefois, une source de financement supplémentaire s'avèrerait utile, notamment pour l'envoi onéreux de l'équipement : CHF 7'200.-.

6.3 Energie

L'apport électrique serait assuré par un groupe électrogène de 13 kW, déjà à disposition. L'installation de panneaux solaires, qui serait fortement souhaitable (la génératrice faisant à ce moment-là office de relais en cas de production insuffisante d'énergie solaire), nécessiterait un financement supplémentaire.

Etant situé directement sur le site de la fondation EcoFormation, la structure hospitalière serait reliée à l'eau courante. Il s'agit d'une eau de source filtré et traitée aux UV.

La construction d'une fosse septique à proximité pour les déchets organiques de cette structure hospitalière serait indispensable. Les déchets non-organiques seraient recyclés au même titre que l'ensemble des déchets générés sur le site de la Fondation EcoFormation.

6.4 Personnel

Il est prévu que la structure hospitalière soit gérée par deux sœurs de la communauté de la Pelouse de Saint-Maurice en Suisse. L'une d'elle, infirmière sage-femme de formation, assisterait le médecin dans les actes opératoires. La seconde, de formation commerciale, assisterait l'équipe médicale et prendrait en charge l'administration de l'hôpital.

L'Etat malgache s'est engagé à mettre à disposition un médecin diplômé, ayant des compétences chirurgicales.

Pour compléter cette équipe, quelques aides-soignants, un gardien, ainsi que du personnel d'entretien est également prévu.

Le personnel serait sous contrat et rémunéré par l'Etat malgache.

Aide suisse : Un panel de médecins suisses à la retraite prêts à mettre leurs compétences et leur expertise au service de l'aménagement de la structure hospitalière se constitue, sous la responsabilité d'EcoFormation avec le soutien d'un médecin de Montreux. Par ailleurs, EcoFormation bénéficie de l'appui de la FEDEVACO en matière d'implantation d'infrastructures sanitaires en milieu rural. De plus, la Clinique de la Prairie, à Clarens, a confirmé son soutien au projet proposant l'envoi d'équipements hospitaliers. Enfin, le Rotary Club suit avec intérêt ce projet et une implication de la Commune de Montreux serait un élément favorisant une aide financière.

La possibilité de développer des relations avec les écoles de médecine de la région (Lausanne, Genève, Berne) afin d'obtenir des stagiaires est envisagée. Le site deviendrait alors une plateforme pour des étudiants suisses engagés dans des cursus de médecine ou de soins infirmiers.

6.5 Comité de direction

Un comité de direction local a été constitué rassemblant cinq personnes :

- sa Présidente, une femme chirurgien-dentiste,
- l'ex-Ministre des Affaires sociales,
- le Chef de district qui représente les autorités nationales,
- le Président de la Coopération Avotrala (usufruitière légale des terres sur lesquelles EcoFormation agit),
- le Médecin conseil de la région de Sofia et
- le Président d'EcoFormation.

6.6 Budget d'exploitation

Budget annuel pour la maintenance des infrastructures et l'achat de consommables (aiguilles, antiseptiques, etc.).

Une première discussion avec la Commune de Montreux au sujet de l'allocation d'un budget annuel pour la maintenance et le fonctionnement de la structure hospitalière l'avait fait état de CHF 16'700.00 (selon une estimation communiquée par M. Dubois, évaluation faite sur la base du budget du Centre médico-chirurgical St-Damien, par Action Madagascar ³).

7 Conséquences financières

Au 30.09.2016, les fonds disponibles en trésorerie s'élevaient à CHF 16 millions. Le total des emprunts bancaires se montant à CHF 55 millions.

Le financement pourrait être assuré partiellement par la trésorerie et pour le solde par l'emprunt.

La dépense de CHF 83'819.- pour la construction de la structure hospitalière, ainsi que les frais d'exploitation de CHF 16'700.- pour la première année sera financée par un crédit complémentaire au budget 2017 sur le compte 700.3655.03. Les frais d'exploitation annuel de CHF 16'700.- pour les quatre années 2018, 2019, 2020 et 2021 seront portés aux budgets.

8 Développement durable

8.1 Social

Par ce préavis la Commune de Montreux vise à améliorer sa participation en matière de solidarité internationale en s'engageant concrètement pour des projets reconnus de développement sachant que, dans notre monde globalisé, l'aide aux pays émergents contribue à équilibrer les rapports sociaux et mieux cadrer les conditions de travail de leurs habitants.

En poursuivant l'objectif des Nations Unies d'une aide correspondant à 0,7 % du budget communal, la Municipalité s'inscrit dans un processus de collaboration socialement responsable.

³ La Fondation Action Madagascar a été créée en 1986 par un groupe de bénévoles qui se sont engagés pour assurer au Centre médico-chirurgical St-Damien à Ambanja, ville du Nord de Madagascar, une aide ponctuelle répondant aux besoins les plus importants de cet hôpital (www.actionmadagascar.ch)

8.2 Economique

L'aide et la collaboration présentées dans ce préavis cherchent à instaurer, par une politique d'achats responsables et de participation intégrant tous les partenaires, une approche différente des relations économiques et humaines.

Les projets soutenus améliorent le nombre d'emplois y relatifs et participent ainsi à modifier durablement les conditions économiques des personnes concernées.

8.3 Environnemental

Dans les projets soutenus, les conditions liées au respect de l'environnement local sont primordiales. Le mécanisme de compensation carbone mis en place avec EcoFormation à Madagascar en est une preuve qui se répercute aussi sur une approche montreusienne des situations d'aide.

La durabilité des solutions prônées par les divers projets (par exemple Puits à Madagascar) est un critère fondamental de l'octroi d'une aide.

9 Position de la Municipalité

La confirmation du concept général de l'aide apportée par notre Commune avec son organisation autour du soutien d'urgence, du passage par la FEDEVACO ainsi que de l'aide générale historique ou en lien avec Montreux permet de clarifier la nature des rapports et des aides liés au tiers-monde dans l'esprit de ce que ce qui se faisait depuis plusieurs années. Soucieuse d'apporter sa contribution à des projets et des actions permettant d'améliorer les conditions de vie dans des pays le nécessitant, la Municipalité propose ainsi au Conseil de développer et manifester concrètement sa solidarité.

En ce qui concerne la structure hospitalière malgache, la Municipalité estime que la proposition qui est présentée à votre Conseil dans le cadre de l'aide au tiers-monde est un projet concret de soutien direct et durable. Il va dans le sens d'une aide non seulement sur le plan financier, mais aussi sous la forme d'échanges d'idées, d'expériences et d'appuis techniques (étudiants, médecins, bénévoles de notre région), tout en améliorant les conditions sanitaires de la population malgache très pauvre de Bekoratsaka.

Ce projet est appuyé et suivi par une fondation sérieuse, engagée et active depuis quelques années à Madagascar, avec des résultats tangibles. Les contacts établis avec M. Philippe Dubois, Président d'EcoFormation, se sont engagés dans un premier temps avec notre Commune pour une coopération dans le cadre d'une compensation de nos émissions de CO₂, sous forme de reboisement sur 55 hectares. Cette contribution est inscrite auprès du service Domaines, Bâtiments et Sports, au travers de l'Agenda 21.

M. Dubois est bien implanté dans notre région où il a de nombreuses relations. Il a déclaré que les cliniques La Prairie, à Clarens et Cécil, à Lausanne, ainsi que l'entreprise Stryker S.A. (No 4 des implants orthopédiques et parmi les plus importants producteurs de dispositifs médicaux au monde) se chargeraient de l'équipement du dispensaire.

Des bénévoles montreusiens, notamment M. Nicolas Martz, stagiaire HEG, ont déjà travaillé sur place à Madagascar avec la Fondation EcoFormation pour le rétablissement de la biodiversité, dans le cadre des travaux de reboisement et agroforesterie dans la région de Sofia.

10 Conclusions

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

- vu le préavis No 45/2016 de la Municipalité du 4 novembre 2016 au Conseil communal relatif au concept communal en matière d'aide au tiers-monde et à l'octroi d'une aide financière de CHF 83'819.- au maximum pour une structure hospitalière à Bekoratsaka, région de Sofia sur l'île de Madagascar,
- ouï le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. de prendre acte du présent préavis ;
2. de confirmer les axes du concept communal en matière d'aide au tiers-monde ;
3. d'autoriser la Municipalité à octroyer une aide financière de CHF 83'819.- au maximum pour la construction d'une structure hospitalière à Bekoratsaka, décrit dans le présent rapport-préavis ;
4. de voter à cet effet un crédit complémentaire de CHF 83'819.- au budget 2017 sur le compte No 700.3655.03 « Subvention aide et prévoyance sociale » ;
5. de couvrir tout ou partie de cette dépense par les fonds disponibles en trésorerie ;
6. d'autoriser la Municipalité à recourir si nécessaire à l'emprunt pour le solde, à souscrire aux meilleures conditions du marché ;
7. d'autoriser la Municipalité à porter au budget du compte No 700.3655.03 « Subvention aide et prévoyance sociale » Fonds d'aide au Tiers-Monde, un montant de CHF 16'700.-, durant les cinq premières années d'exploitation de la structure hospitalière à Bekoratsaka ;
8. de voter à cet effet un crédit complémentaire de CHF 16'700.- au budget 2017 sur le compte 700.3655.03 « Subvention aide et prévoyance sociale » ;
9. d'autoriser la Municipalité à signer tous actes ou conventions en rapport avec cet objet.

Ainsi adopté le 4 novembre 2016

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire

L. Wehrli

L.S.

O. Rapin

Annexe(s) : 1 -Détails sur l'aide d'urgence en cas de catastrophe et l'aide au Tiers-Monde
2 -Plan de la structure hospitalière

Délégation municipale : Mme Jacqueline Pellet, Conseillère municipale

Annexe 1

Détail sur l'aide d'urgence en cas de catastrophe

Caritas Suisse, Lucerne Elle apporte une aide à la survie, soutient la reconstruction et promeut les mesures de prévention. Les populations ayant perdu tout ce qu'elles possèdent et dépendent soudain d'autrui pour survivre sont concernées. Alors commence une phase souvent longue de réhabilitation et de reconstruction gérées par Caritas.

Chaîne du Bonheur, Genève

Il s'agit d'une fondation humanitaire créée en 1946, qui collecte des fonds dans le but de financer des projets d'aide. Suite à des événements tragiques en Suisse ou à l'étranger, elle récolte des dons et, lors de grandes catastrophes, appelle à la solidarité par le biais des télévisions et radios nationales ainsi que des médias privés. Elle vient en aide aux personnes en difficulté confrontées à des situations d'urgence quelle qu'en soit la cause et sans aucune discrimination. Les activités d'aide sont conduites par des organisations suisses dûment agréées par la Fondation.

CICR (Comité International de la Croix-Rouge)

Le CICR fournit protection et assistance aux victimes de conflits armés et d'autres situations de violence, apporte une aide humanitaire dans les situations d'urgence, et s'emploie à promouvoir le respect du droit international humanitaire et son intégration dans les législations nationales.

Médecins Sans Frontières, Genève

C'est 40 ans d'actions médicales d'urgence. Le mouvement MSF est une association médicale humanitaire internationale créée en 1971 par des médecins et des journalistes. Elle apporte une assistance médicale à des populations aux prises avec des crises menaçant leur survie, principalement en cas de conflits armés, mais aussi d'épidémies, de pandémies, de catastrophes naturelles ou encore d'exclusions des soins. Toutes ces situations nécessitent des ressources médicales et logistiques adaptées.

Détail sur l'aide au tiers-monde

a) avec liens historiques

Fondation Calcutta Espoir, Aigle

La fondation promeut et soutient financièrement l'ONG indienne Calcutta Rescue. Elle récolte des fonds indispensables au fonctionnement de projet afin d'améliorer la vie de milliers de personnes défavorisées vivant dans les rues, les bidonvilles ou les villages alentours, en offrant soins, éducation et indépendance sociale.

Fondation des hôpitaux en pédiatrie du Dr Beat « Beatocello » Richner, Cambodge

La fondation est active depuis 1991. Cinq hôpitaux pleinement opérationnels et une maternité, Kantha Bopha Children à Phnom Penh et Jayavarman à Siem Reap, couvrent 90 % des enfants malades du pays. Les services médicaux sont gratuits, les familles au Cambodge sont trop pauvres pour même une petite contribution.

Pharmaciens Sans Frontières, Genève

Association à but non lucratif qui œuvre depuis près de 20 ans pour un meilleur accès aux soins médicaux pour tous, dans les pays du Sud.

b) avec liens montreusiens

MORIJA, Collombey-le-Grand

Association humanitaire à but non lucratif fondée en 1979, régie par ses statuts et les articles 60ss du Code civil suisse. Intervient dans quatre pays d'Afrique subsaharienne : Burkina Faso, Togo, Tchad et Camérout. Origine de l'aide : puits au nom de Montreux.

Mission du Père Resplendino, Louga au Sénégal

Suite à de longues années d'aide à la Mission du Père Resplendino, celle-ci est interrompue après son décès en 2009, faute de suivi sur place. Pendant les 50 années de son activité en Afrique, son œuvre principale a été la création d'un dispensaire parmi les bergers Peul du Ferlo.

Secours Dentaire International

Cette fondation suisse créée en 1986, gère onze cliniques dentaires en Afrique, à Madagascar et en Haïti. En 1976 déjà, le Dr Jean-François Guignard, médecin-dentiste à Montreux, grâce à des fonds privés, a rééquipé en nouveaux instruments et remis en état de fonctionner la clinique dentaire de l'Hôpital Albert Schweizer de Lambaréné au Gabon.

Nouvelle Planète

Organisation d'entraide internationale, Lausanne.

Il s'agit d'une structure avec des moyens simples, qui développe des actions en prise directe avec les habitants des pays du Sud. Elle organise des camps pour les jeunes ou les adultes-âinés durant lesquels les participants s'engagent activement en participant à la réalisation d'un projet d'entraide et aux activités villageoises.

Entre 2010 et 2016, sept montreusiens ont participé à des camps d'été en Inde et en Asie du Sud-est.

Association Puits à Madagascar

Petite association basée à Montreux et sensibilisée aux problèmes des pays en voie de développement. Elle s'est donnée pour but de créer des puits fermés (et non à l'air libre pour éviter les bactéries) dans la région aride de Tuléar à Madagascar. La totalité des dons récoltés va dans la construction de puits. La famille Fournier, à l'origine de l'association, était domiciliée jusqu'en septembre 2009 sur la Commune et Madame possède un salon de coiffure à Montreux.

Fondation Ibrahima Diop

Le but de la fondation est de soutenir les initiatives locales dans la région de Thiès au Sénégal, en vue de la lutte contre la pauvreté et du développement socio-écologique, en créant une structure agricole et/ou maraichère, notamment en soutenant des groupes structurés de femmes paysannes autonomes.

Annexe 2 : Plan de la structure hospitalière



